

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2014/607 - Fonctionnement des collèges publics - 3126  
Dotations de fonctionnement complémentaires 2014**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 59 360 €, soit :

- 1 450 € au collège Sébastien Brant d'Eschau au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2014 (location des postes de détente gaz)
- 3 542 € au collège du Parc d'Illkirch pour couvrir les dépenses de viabilisation de la demi-pension au titre de l'exercice 2013
- 4 000 € au collège Foch de Strasbourg en vue de couvrir les frais de transport d'élèves vers les installations sportives durant l'année scolaire 2014/2015
- 19 868 € pour couvrir les frais de transport des élèves demi-pensionnaires, durant la période de janvier à juillet 2014, des collèges suivants :
  - . SOUFFELWEYERSHEIM - Les sept Arpents : 12 914 €
  - . STRASBOURG - Lezay Marnésia : 6 954 €
- 12 339 € aux collèges figurant au tableau joint en annexe, pour financer leurs ateliers d'enseignement artistique au titre de l'année scolaire 2014/2015
- 1 371 € au titre de la participation du Département au projet d'éducation artistique "Quand l'architecture devient paysage" mené dans les collèges suivants :
  - . DIEMERINGEN : 457 €
  - . DRULINGEN : 457 €
  - . SARRE-UNION : 457 €

- 9 000 € au titre de l'équipement en matériel de reprographie des collèges suivants :

- . SCHILTIGHEIM - Rouget de Lisle : 4 000 €
  - . STRASBOURG - Louise Weiss : 5 000 €
- 7 790 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collègues suivants :
- . BENFELD - Robert Schuman : 3 840 € (une auto-laveuse pour l'entretien des sols)
  - . STRASBOURG - Erasme : 3 950 € (une auto-laveuse pour l'entretien des sols)

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc188950-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14